

GUIDE DE POSE

TX HABITAT



PRÉAMBULE

Vérifiez, avant la préparation, la qualité de la marchandise livrée. Si le revêtement est défectueux, en informer la société Tarkett. Afin de garantir l'uniformité de la couleur et du dessin, la pose doit être réalisée à partir d'un même lot de fabrication.

La mise en œuvre de PVC collée est couverte par le NF DTU 53.12 d'où l'entreprise de pose doit se référer



- Cutter avec lame droite et croche
- Gants anti-coupure
- Spatule à encoller
- Cale à maroufler
- Rouleau à maroufler (50kg)
- Mètre ruban
- Règle / Crayon



SUPPORTS ADMIS

Dallage « terre plein » (Cf. DTU 13.3) Dallage portée (Cf. DTU 21) Plancher collaborant	Cf. NF DTU 53.12 : chape rapportée, ou résine époxy sous avis technique puis primaire et ragréage
Chapes et autre dalles béton	Ponçage, nettoyage, primaire et ragréage obligatoire
Chape Anhydrite (Sous Avis Technique)	Ponçage, nettoyage, primaire et si nécessaire ragréage
Carrelage non soumis au remontée d'humidité (si moins de 10% détérioré)	Dégraissage, primaire et ragréage
Carrelage soumis au remontée d'humidité (si moins de 10% détérioré)	Dégraissage, résine époxy sous avis technique puis primaire et ragréage
PVC compact en lé, caoutchouc en lé compact, linoléum compact en lé et dalles plastiques semi-flexibles (non amiantées)	Si bon état / pas de décollement / bonne planéité / dégraissage / colle adaptée PVC sur PVC
Parquet cloué (Cf. DTU 51.1)	Si ventilé en sous face, primaire et ragréage fibré obligatoire
Panneaux CTBH/CTBX (Cf. DTU 51.3)	Cf. NF DTU 53.12 Si ventilé en sous face, primaire, traitement des joints ou ragréage fibré.
Panneaux OSB (Cf. DTU 51.3)	Si ventilé en sous face, primaire et ragréage fibré obligatoire
Autres supports	Se référer au NF DTU 53.12 ou contacter notre service technique

CONDITIONS PARTICULIÈRES

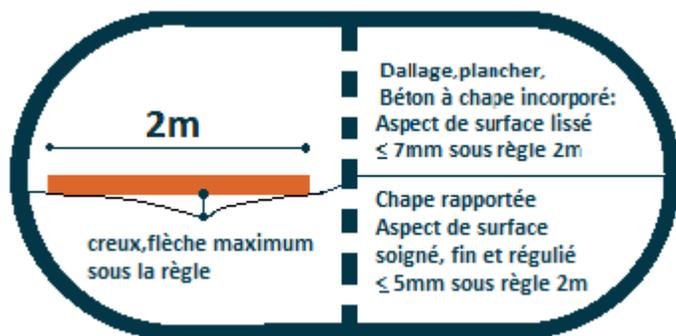
Plancher Rayonnant Electrique (Cf. CPT 3606) Plancher à eau basse température (Cf. DTU 65.14) Plancher réversible (Cf. CPT 3164)	Chauffage éteint 48h avant travaux puis remise en chauffe progressive 48h après l'installation.
Pièces humides (locaux classés E2)	Sur support à base de bois, chape sulfate de calcium, la pose est exclus

PRÉPARATION DU SUPPORT

RÉCEPTION

Le support doit être plan, propre, sain, sec et solide.

Revêtement de sol PVC collée, se référer au NF DTU 53.12 partie 1-1-1



Sur support bois sans désaffleure, pose direct autorisée $\leq 3\text{mm}$ sous une règle de 2m et $\leq 5\text{mm}$ sous règle de 2m si enduit de sol, au-delà de ces tolérances non conforme.

MISE EN ŒUVRE

La mise en œuvre de revêtement de sol PVC collée, se référer au NF DTU 53.12 partie 1-1-3

1 - CONDITIONS



Les revêtements doivent être posés à une température ambiante et du support minimum de 12°C .

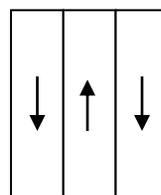


Débitier et acclimater le produit dans les pièces où la pose sera réalisée au minimum 24 heures avant l'installation. Stockage à plat

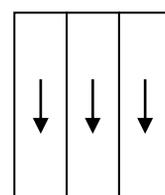
2 - CALEPINAGE

Sauf prescription particulière du marché :

- ✓ Installer dans un même local des rouleaux de bords identiques
- ✓ Respecter l'ordre de numérotation des rouleaux
- ✓ Poser dans le sens de la lumière ou le sens de la circulation
- ✓ Respecter le sens de pose
- ✓ Éviter de positionner les joints sur les zones de fort trafic
- ✓ Traitement à froid, les joints doivent être réalisés en double coupe



lés inversés (imprimés)



Même sens (décors bois en lames)

3 – COLLAGE ET MAROUFLAGE

Recommandations:

Utiliser une colle préconisée (voir tableau disponible sur le site internet Tarkett), application avec une spatule A2 de la norme TKB.

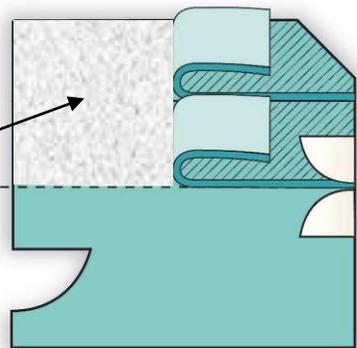
Respecter les préconisations du fabricant de colle (temps de gommage...)

Délimiter la surface à encoller en fonction du temps de travail de la colle



Revêtement
acoustique

Zone à encoller



-Rabattre le revêtement

-Maroufler à l'aide d'une cale en liège puis d'un rouleau à maroufler de 50KG



Cale en liège



Rouleau à maroufler

4 – DÉCOUPE

Arasement avec une lame croche



5 – TRAITEMENT DES JOINTS

Document de référence DTU 53.12 P 1.1.3

Traitement à froid (24h après le collage)

✓ Locaux E1 :

Joint traité à froid.

Pas de traitement particulier à prévoir en périphérie.

Possibilité d'appliquer des plinthes rapportées décoratives.

✓ Locaux classés E2 :

Joint traité à froid.

Calfatage périphérique et des pénétrations à l'aide d'un mastic polyuréthane ou MS polymère.

Exclus pour les supports à base bois et chape sulfate de calcium.

Possibilité d'appliquer des plinthes rapportées décoratives.

Se reporter à notre guide de pose « Traitement des joints »

6 – ACCESSOIRES

➤ Plinthes Tarkett et profilés disponibles.

Pour plus de précisions, reportez vous à la catégorie « Accessoires » de notre site internet.

MISE EN SERVICE & ENTRETIEN

Mise en circulation 48h après la pose et mise en place du mobilier 72h après la pose.

L'utilisation d'embout caoutchouc est proscrite.

Concernant l'entretien du sol, vous pouvez vous référer au guide d'entretien disponible sur notre site internet.

Besoin d'améliorer vos compétences Solier, connectez vous au lien ci-dessous et allez dans l'onglet service
https://professionnels.tarkett.fr/fr_FR/